

MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-BENIN II

Sélection d'un Consultant pour l'évaluation des mesures de restauration des moyens de subsistance des Personnes affectées par le projet (PAP) (Production d'Energie Indépendante (IPP) et Postes) PP18-COM-ESP-15

 BULLETIN #1 

(QUESTIONS ET REPONSES SUR LA DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP))

Date de publication : 21 novembre 2022			
Date initiale de remise des offres : 22 décembre 2022			
N°	Référence à la DP	QUESTIONS DE CLARIFICATIONS	REPONSES DE MCA BENIN II
1.	Demande de Propositions, Section II, Données Particulières, Sous-Clause 17.3(h) : Soumission des propositions par voie électronique	IC 17.3 (h) La fiche technique suggère que le mot de passe de la proposition financière soit communiqué en même temps que la soumission de la proposition. Nous comprenons que les propositions techniques seront d'abord évaluées et que seul le score technique minimal de 80 points verra sa proposition financière ouverte. Un processus de passation de marché équitable éviterait donc qu'un membre du comité de sélection prenne connaissance de la proposition financière avant que l'évaluation technique ne soit terminée. Nous suggérons d'envoyer le mot de passe de la proposition financière une fois l'évaluation technique terminée. Un préavis de 24h par email est suffisant pour que nous envoyions le mot de passe.	<p>Nous voudrions rappeler ici que la protection de la proposition financière par mot de passe est laissée à la discrétion du soumissionnaire. Le soumissionnaire n'est pas obligé de protéger sa proposition financière par mot de passe (Sous-clause 17.3 (h) de la Section I des Instructions aux Consultants).</p> <p>La Sous-Clause 21.4 ci-dessous de la Section I des Instructions aux Consultants de la Demande de Propositions donne des détails sur l'ouverture de la proposition qui englobe les deux propositions (technique et financière séparées).</p> <p>Sous-clause 21.4 : <i>Après l'ouverture des Propositions, les Propositions Techniques sont séparées des Propositions Financières. Les Propositions Techniques sont ouvertes conformément aux dispositions de la Clause 21.1 des IC. L'Entité MCA veille à ce que les Propositions Financières restent cachetées – si soumises sous forme de copie papier, et protégées par un mot de passe si elles sont soumises par voie électronique et si un ou plusieurs Consultants ont protégé leur Proposition Financière par un mot de</i></p>

			<p><i>passee -et conservées en toute sécurité jusqu'après l'évaluation des Propositions Techniques.</i></p> <p>Les Sous-Clauses 25.7 et 25.8 de la Section I, Instructions aux Consultants de la Demande de Propositions précisent que l'ouverture des propositions financières est publique et les soumissionnaires sont invités à cette ouverture.</p> <p>En conclusion, aucun membre du comité de sélection ne prend connaissance de la proposition financière avant que l'évaluation technique ne soit terminée et approuvée.</p>
2.	<p>Demande de Propositions, Section II, Données Particulières, Sous-Clause IC 25.10</p>	<p>IC 25.10 « Le marché sera attribué au Consultant techniquement qualifié et ayant proposé la proposition financière la moins disante. »</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Est-ce que le MCA confirme qu'il encourage donc les consultants à ne pas viser l'ensemble des points mais viser seulement 80% des points et un prix le plus bas possible? 2. Une fois qualifié, la qualité de la proposition n'aura aucun impact sur la sélection? <p>3. Est-ce que le MCA peut dans ce cas confirmer les qualifications</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. MCA-Bénin II encourage les soumissionnaires à viser l'ensemble des points pour au moins atteindre au total une note de 80/100 pour être techniquement qualifié (Sous-clause 24.1 de la Section II, Données Particulières de la Demande de Propositions). A cette étape du processus de sélection, la qualité de la proposition est importante. 2. Seules les propositions financières des soumissionnaires qui ont obtenu au minimum un score technique de 80/100 ou plus seront ouvertes. Après l'ouverture des propositions financières des soumissionnaires qualifiés, MCA-Bénin II retiendra la Proposition financière la moins disante parmi celles des soumissionnaires ayant obtenu la note Technique de qualification. A ce stade, la qualité de la proposition n'a plus d'impact puisqu'elle a été déjà qualifiée. 3. Les experts proposés sont supposés répondre au moins à la borne inférieure de l'ensemble des exigences de qualifications mentionnées à la Section III, Critères d'évaluation de la Demande de Propositions, point 3 - Qualifications et compétences du personnel clé pour la mission. La méthode proposée pour l'évaluation technique

		<p>requis pour obtenir 80% des points pour chaque expert clé ?</p> <p>4. Est-ce que par exemple, sur 5 projets demandés, 4 projets démontrés donneront 80% des points pour ce critère ?</p>	<p>est adjectivale (méthode présentée à la page 48 où pour avoir au moins 80% des points pour un critère, il faut avoir été jugé « bon » pour ce critère c'est-à-dire répondre au moins au critère pour avoir entre 80 et 85% des points. Pour plus de détails concernant l'évaluation adjectivale nous vous prions de consulter le « Procurement Handbook » publié sur le site de MCC (www.mcc.gov).</p> <p>4. Par exemple s'il est demandé au minimum 5 projets similaires au niveau d'un sous-critère, il est supposé que pour être qualifié de bon, c'est-à-dire pour avoir 80% des points, il est supposé que l'expert proposé dispose au moins le nombre de projets similaires requis.</p>
3.	<p>Demande de Propositions, Section II, Données Particulières, Sous-Clause IC 12.10</p>	<p>Clause IC 12.10, le client nous donne les options A., B ou C. Nous comptons présenter (L'option B.) une lettre d'intention pour exécuter un accord de consortium. Chaque partenaire soumettra l'original de la résolution ou de sa certification auprès de son secrétaire général (ou président).</p> <p>Est-ce que cette résolution, si original, doit absolument être notariée et authentifiée par le Consul du Bénin? Nous proposons de soumettre l'original, non notarié. SVP confirmer.</p>	<p>Nous vous recommandons de vous conformer aux exigences de la sous-clause IC 12.10 qui précise « <i>B. Si le Consultant a présenté un accord de coentreprise ou de consortium ou une lettre d'intention pour l'exécuter :</i></p> <p><i>Chaque partenaire (y compris le chef de file) de la coentreprise ou du consortium soumet l'original de sa résolution ou de sa certification auprès de son secrétaire général (ou équivalent) dûment notarié par un notaire (et dûment authentifié par le consul du Bénin, si nécessaire), attestant de l'autorité du partenaire à conclure ».</i></p>
4.	<p>Demande de Propositions, Section IV, Termes de Référence, Section 7 : Attributions et tâches du consultant en évaluation</p>	<p>Termes de Référence : Section 7. Attribution et tâches du consultant en évaluation : Une des tâches du consultant est de « effectuer des consultations et faciliter la participation des parties prenantes ». SVP clarifier le détail des</p>	<p>Les parties prenantes sont essentiellement : les Parties Affectées par le Projet (PAP), la Mairie, l'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) pour chacun des sites. L'organisation des consultations des parties prenantes relève de la démarche du consultant.</p>

		consultations attendues : nombre de consultation, nombre de parties prenantes. Selon la page 98, le Consultant doit prendre en charge tous les frais que va induire la consultation des PAP et du public. Il est important que tous les soumissionnaires présentent les coûts pour des consultations similaires.	
5.	Demande de Propositions, Section IV, Termes de Référence, Section 9 : Durée de la mission	Termes de Référence : Section 9. Durée de la mission. Le consultant sera appuyé par les équipes du CGES et MCA-Bénin II. SVP clarifier et détailler quel sera le support offert par ces deux équipes, surtout en ce qui a trait aux coûts prévus, car tout doit être défrayé et prévu dès maintenant par le consultant.	La nature de l'appui dépend des besoins exprimés par le consultant. Elle peut concerner les contacts clés, la documentation, des besoins en informations.
6.	Demande de Propositions, Section IV, Termes de Référence, Section 9 : Durée de la mission	Termes de Référence : Section 9. Durée de la mission. Il est spécifié que la mission durera 2 mois, mais l'apport du Chef de mission n'est que de 30 jours. A) SVP clarifier le nombre total et durée des missions terrain au Bénin attendues par le client. B) Combien des 30 jours du Chef de mission doit obligatoirement être au Bénin ?	Il s'agit de 30 homme-jours qui correspond à l'effort attendu du Chef de mission. Le Consultant devra présenter son organisation de laquelle dépendra le nombre de jours au Bénin.

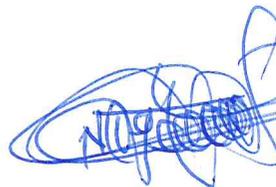
7.	Demande de Propositions, Section IV, Termes de Référence, Section 10 (ii) Qualification et Experience du personnel	Il y a des différences sur les qualifications demandées au personnel clé : entre la Section III et les Termes de Référence. SVP clarifier les qualifications et justifications demandées. Voir tableau comparatif ci-dessous, les différences sont en caractère gras (Voir ci-dessous).	Le profil sera mis en concordance avec les critères de qualification
Poste	Qualifications demandées à la Section III Critère de qualification et d'évaluation	Termes de Références, Section 10 (ii) Qualification et Expérience du personnel clé	Réponse de MCA-Bénin II
Spécialiste en Réinstallation - Chef de mission	<p>Être titulaire d'un BAC + 5 en sciences environnementales, sociales, économiques ou dans un domaine équivalent;</p> <p>Au moins dix (10) ans d'expérience générale dont cinq (5) en tant que Chef de mission dans la préparation de PAR financés, soit par le MCC, la BAD, la BM, ou l'AFD.</p> <p>Il doit capitaliser au minimum deux (2) expériences dans la préparation d'audit social ou d'évaluation de la mise en œuvre de PAR.</p> <p>Il doit avoir géré au minimum trois (3) projets de mise en œuvre d'activités de réinstallation, de suivi ou d'évaluation de la mise en œuvre d'activités de réinstallation ou encore la restauration de moyens de subsistance de PAP.</p> <p>Expérience de la région et la langue :</p>	<p>Être titulaire d'un BAC+ 5 en sciences environnementales, sociales, économiques ou dans un domaine équivalent;</p> <p>Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience générale dont cinq (5) en tant que Chef de mission dans la préparation de PAR financés par le MCC, la BAD, la BM, l'AFD ;</p> <p>Capitaliser au minimum deux (2) expériences dans la préparation d'audit social ou d'évaluation de la mise en œuvre de PAR ;</p> <p>Avoir géré au minimum trois (3) projets de mise en œuvre d'activités de réinstallation, de suivi ou d'évaluation de la mise en œuvre d'activités de</p>	Les critères d'évaluation priment sur le profil.

	Avoir de l'expérience de la région et maîtrise de la langue française, du fon, du bariba, de dendi et de ditamari ou disposer des services d'un traducteur.	réinstallation impliquant des compensations en espèces et/ou en nature ou encore la restauration de moyens de subsistance de PAP ; Avoir de l'expérience à coordonner les relations avec différentes parties prenantes.	
Expert socio-économiste	Être titulaire d'un BAC + 4 au moins en sciences sociales, économiques ou dans un domaine équivalent avec au moins dix (10) années d'expérience en mesures de sauvegarde environnementale et sociale. Des expériences dans au moins deux (2) projets similaires. Avoir l'expérience de la région et maîtrise de la langue française, du fon, du bariba, de dendi et de ditamari ou disposer des services d'un traducteur	Être titulaire d'un BAC + 4 au moins en sciences économiques ou dans un domaine équivalent; Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience dans la préparation et/ou mise en œuvre de PAR; Avoir été impliqué dans au moins deux (2) missions similaires ; Être spécialisé en mesures de sauvegarde environnementale et sociale - Adjoint/e du/de la chef de mission; Avoir de l'expérience en suivi ou évaluation de projet, entre autres, au niveau du rapportage et du renseignement d'indicateurs de suivi.	Les critères d'évaluation priment sur le profil.
Spécialiste en base de données	Être titulaire d'un BAC + 4 au moins en sciences sociales, économiques, géographie, informatique ou dans un domaine équivalent avec au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de traitement des données socio-économiques.	Être titulaire d'un BAC + 4 au moins en sciences sociales, économiques, géographie, informatique ou dans un domaine équivalent ; Justifier au minimum de cinq (5)	Les critères d'évaluation priment sur le profil.

	<p>Au moins cinq (5) références attestées dans la préparation et/ou la mise en œuvre de PAR de projets similaires.</p> <p>Expérience de la région et la langue : Avoir l'expérience de la région et maîtrise de la langue française.</p>	<p>références attestées dans la préparation et/ou mise en œuvre de PAR de projets similaires ;</p> <p>Avoir développé et géré des bases de données en réinstallation ;</p> <p>Avoir la maîtrise des différents logiciels d'enquête et de traitement de données, en particulier Excel et Access ;</p> <p>Avoir de l'expérience en analyse de données pour produire des rapports statistiques.</p>	
<p>Spécialiste en suivi-évaluation</p>	<p>Être titulaire d'un Bac + 5 en économie ou en sociologie ou dans un domaine équivalent avec au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de suivi-évaluation des projets.</p> <p>Au moins trois (3) projets exigeant la réalisation d'un audit, d'une évaluation sociale et/ou environnementale ou encore l'évaluation d'activités selon les politiques de réinstallation des normes de la SFI ou de la Banque mondiale.</p> <p>Expérience de la région et la langue : Expérience de la région et maîtrise de la langue française, du fon, du bariba, de dendi et de ditamari ou disposer des services d'un traducteur.</p>	<p>Être titulaire d'un Bac + 5 en économie ou en sociologie ou dans un domaine équivalent ;</p> <p>Avoir au moins cinq (5) références attestées en matière de suivi-évaluation de projets ;</p> <p>Avoir été impliqué dans au moins trois (3) projets exigeant la réalisation d'un audit, d'une évaluation sociale et/ou environnementale ou encore l'évaluation d'activités selon les politiques de réinstallation des normes de la SFI, de Banque ou de la mondiale.</p>	<p>Les critères d'évaluation priment sur le profil.</p>

<p>Spécialiste en SIG</p>	<p>Être titulaire d'un BAC + 5 au moins en Géographie, Géomatique ou disciplines assimilées avec une expérience minimale de dix (10) ans dans les SIG, une bonne connaissance des logiciels SIG (Map Info, Arc GIS, Arc View, etc.), en matière de relevés GPS et de leur intégration au SIG.</p> <p>Il doit avoir réalisé au minimum de trois (3) références attestées dans la préparation de PAR.</p> <p>Expérience de la région et la langue : Avoir l'expérience de la région et maîtrise de la langue française.</p>	<p>Être titulaire d'un BAC + 5 au moins en Géographie, Géomatique ou disciplines assimilées ;</p> <p>Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience générale dans les SIG ;</p> <p>Justifier au minimum de trois (3) références attestées dans la préparation de PAR ;</p>	<p>Les critères d'évaluation priment sur le profil.</p>
---------------------------	---	--	---

Cotonou, le 15 décembre 2022




Gabriel DEGBEGNI
Coordonnateur National